LA FOULE ENTREPRISE.
Contre un chêne cinquantenaire
Aux larges et puissants rameaux,
Vouloir t'abattre, ô fier Congo,
C'était une absurde chimère.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 25 JUIN :

Aujourd'hui, saint Prosper; demain, saint Maneno.

176e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 50; coucher, à 20 h. 56.

Lune: Nouvelle le 24. Premier quartier, le 1er juillet.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies : de 7 h. à 12 h.

Pharmaciens de garde : MM. Caesteker, 267, rue du Tilleul; Didry, 32, rue Notre-Dame; Desetoux, 42, rue du Fresnoy.

Œuvre de St-François Régis (mariages), 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

A 10 h., Conservatoire National: Exercice musical.

A 11 h. 15, Grand'Place: Journée des Mères.

A 15 h., Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace; « L'Ami Frits », comédie.

A 15 h., Casino-Théâtre: « Une vierge à St-Lazare ».

De 15 à 19 h., Collège des jeunes filles: Fête de jardin.

A 16 h., Square Pierre-Catteau: Fête mutualiste.

De 16 h. 30 à 18 h. 30, Parc Barbieux: Concert par la Grande Harmonie.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre: « Une vierge à Saint-Lazare ».

LA JOURNÉE DES MÈRES

SI LA FRANCE VEUT VIVRE, ELLE DOIT TOUJOURS DAVANTAGE HONORER LES MÈRES.

C'est aujourd'hui dimanche que sera célébrée à Roubaix, la fête de ce que l'humanité possède de plus grand, de plus respectable et de plus noble: « la mère ». Tous nos compatriotes voudront répondre à l'appel de ceux qui mettent aujourd'hui à l'honneur la femme française qui incarne avec ce que le charme féminin comporte de plus délicat, les vertus qui font les grandes nations.

Le sentiment d'amour et de respect que nous devons aux mères et que nous sommes conviés à célébrer aujourd'hui, apparaît comme un sentiment qui devrait être si naturel au cœur de l'homme que l'on pourrait à juste titre s'étonner qu'il soit devenu nécessaire de susciter une manifestation, une journée, pour honorer les mères.

Il faut nous l'avouer, la société française depuis deux siècles n'a plus compris ses devoirs envers les mères: ce n'était pas la première fois qu'une erreur aussi grave égarait un grand peuple.

Il devint autrefois nécessaire à Rome, comme en France aujourd'hui, de plaider la cause des mères. Le chef de l'immense empire, que la dépopulation ravageait, l'empereur Auguste, disait au Sénat romain : « La Cité ne consiste pas dans les maisons, les boutiques, ni les places publiques, ce sont les hommes qui font la Cité. » Vous ne verres pas comme dans la fable sortir les hommes de dessous terre pour prendre soin de vos affaires. Si vous continuez à mépriser la maternité, votre Cité disparaîtra. »

Rome ne sut pas honorer comme elle le devait les mères romaines.

Rome disparut, submergée par les barbares, sans enfants à leur opposer.

Que les enfants, que les mères, que les législateurs n'oublient pas leurs mères, les mères françaises, pour que la France vive.

Que la journée du 25 juin soit la manifestation solennelle et joyeuse de notre désir, de notre volonté de vivre, et que cette volonté éclate de la manière dont nous accueillerons les gracieuses quêteuses et dont nous féterons les reines de nos foyers.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

« Les Mères glorifiées par leurs Enfants »

I. A 11 h. 15, ouverture par la « Grande-Harmonie ». (Allocution de M. René Wibaux, président du Comité.)

II. A 11 h. 30, productions gymniques, par les phalanges féminines de la « Roubaisienne » et de la « Patriote », de Wattrelos.

III. A 12 h., défilé des délégations d'enfants devant les mères.

Ce défilé aura été précédé de la remise aux enfants, sous le péristyle de la Bourse de Commerce, de fleurs pour leurs mères, d'une distribution de drapeaux, et du tirage de la tombola des Groupes.

IV. A 12 h. 15, roupement pour le lancer général des ballonnets. Concert par la « Grande-Harmonie ».

LES QUÊTEUSES

Les 150 jeunes filles qui ont répondu à l'appel du Comité et qui circuleront dimanche par nos rues pour solliciter les offrandes, ont assisté samedi à 17 h. au thé qui leur était offert, dans les salons du Cercle de l'Industrie par M. René Wibaux, président du Comité. De nombreuses personnalités assistaient à cette réunion au cours de laquelle Me V. Dilligent et M. R. Wibaux ont pris la parole.

CONCOURS DE BALLONNETS

Les ballonnets seront transportés par les soins du Comité dans les maisons et aux emplacements indiqués par chaque groupe :

Ecoles publiques, cour de la Mairie, rue de l'Hôtel-de-Ville; — Ecoles privées, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir; — Fédération des Unions de Familles nombreuses; — Groupes du Jean-Ghislain et Saint-François, 22, rue de la Paix; — Groupes de Saint-Martin et du Nouveau-Roubaix, 2, rue de la Gare; — Groupes de Ste-Elisabeth et du Saint-Rédempteur, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville; — Groupes de Saint-Joseph et de Saint-Antoine, 2, rue de la Gare.

Pour tous les autres groupements aux adresses fixées précédemment.

— Les membres de la « Jeunesse Régionaliste » convoqués par erreur pour 11 h. sont priés de se trouver à 9 h. sous le péristyle de la Bourse de Commerce.

LE CONCOURS DES BÉBÉS

Le jury a examiné samedi après-midi, dans la salle des ventes de la Chambre de commerce, sous la présidence de M. le Président du Syndicat médical, entouré des médecins qui avaient été désignés pour cette délicate mission, les enfants de 6 mois à 1 an. Plus nombreux que la veille, ils atteignaient l'effectif de 96 garçons et 77 fillettes.

Les moyennes ont été jugées aussi satisfaisantes que possible.

Voici ci-dessous les résultats :

Jumeaux. — (Catégorie spéciale). — 1er prix, Maurice et Roger Decruynaere. — 2e, Xavier et Marie Guilly, dont la mère a abandonné gracieusement le montant de la prime. — 3e, Madeleine et Simone Coussement. — 4e, Marie et Odette Lalouette. — 5e, Henry et Raymonde Decroly.

Garçons. — 1ers prix ex-æquo: Raymond Brouwers, Michel Hooreman. — 2es prix ex-æquo: Jacques Minotte, Georges Delemarle, René Desprez, Cyprien Agache. — 3es prix ex-æquo: Georges Vanneste, Alfred Deleore, Robert Meadack, Georges Nutten, Arthur Goossens, Marcel Daspres, Georges Dernoncourt.

Diplômes : Charles Mahieu, Louis Boudry, René Marback, Alfred Schauvliege, Raphaël Magot, Gabriel Comerre, Théodule Hille, André Hemno, Emile Demasure, Louis Hespel, Emile Picron, Maurice Vercruysse, André Lestienne, André Boute, Georges Desmons, Gaston Ballois, Maurice Debeer, Pierre Cruddo, Albert Wante, Jean Ollivier, Jacques Wanin, Louis Derhieux, Paul Plaquet, Henri Decroly, Henri Thuillier; Robert Pestyres, Emile Vanmarcke, André Jovenaux, Emile Vanlancker, Florent Houteaux, Gérard Mullies, Léon Denis, Jules Delobette, Henri Vandewinckel, Roger Lepers, Roger Wuhpart, André Guyot, Alphonse Nasse, René Dumortier, Pierre Cornil, René Devilleger, André Courouble, René Charles, Arthur Boussemart, Henri Geuens, Auguste Wévaère, Raymond Thement, Frédéric Debosère, Paul Cuvelier, Robert Dhaene, René Marback, Théodule Taillie, Maurice Lolivier, René Havret.

Filles. — 1ers prix ex-æquo: Gisèle Kathery et Renée Warquin. — 2es ex-æquo: Gisèle Wéhant, Nelly Dellemme; Jeanne Delaby, Georgine Vandenbrouck. — 3es ex-æquo: Emilienne Stolts, Alice Devaets, Jacqueline Duthoit.

Diplômes: Jacqueline Bauer, Marie Delie, Simone Fournier, Denise Dujardin, Andrée De Mulder, Fortunée Boute, Marie Omalia, Denise Bartholomeus, Renée Janssoone, Antoinette Meurisse, Suzanne Charlet, Denise Van Eslande, Fernande Depriestre, Paulette Margry, Paulette Marescaux, Marguerite Wormeren, Jacqueline Losfeld, Marie Parzy, Marie Defrance, Henriette Delporte, Marie Deconinck, Jacqueline Dumontiert, Denise Francois, Denise Bertelot, Madeleine Nottebaert, Elisa Couckuyt, Paulette Pattyn, Denise Millescamps, Lucette Catoire, Gilbert Callens, Jeanne Grouillou, Nelly Géraldi, Madeleine Bodet, Christiane Denauw, Georgette Depoortère.

TOMBOLA

On nous communique la septième liste des dons reçus: (

Louvion, Grand Café, une bouteille de champagne; — Au Singe d'Or, place de la Liberté, cinq chapeaux fillettes; — Mme A. M., boulevard Gambetta, une serviette de musique; — Mme Florin, boulevard d'Armentières, une très jolie bonbonnière cristal; — Magasins Belges, Grande-Rue, deux pardessus, deux manteaux; — P. Leroy, Grande-Rue, une table fantaisie, une ballette; — H. Carré, Grande-Place, un réchaud-pétrole, un hache-viande; — Poissonnier-Fraignac, Grande-Place, une ombrelle soie; — Frégnac-Denneulin, Grande-Place, trois thermomètres; — Aux Trois François, place de la Liberté, un chapeau fillette; — M. Callens, 9, rue du Curé, une montre; — M. Gras, pianos, Grande-Rue, un sectieur cigares; — M. Hennebois, 26, Grande-Place, un sujet « Ramoneur »; — Hubaut frères, 69, rue d'Inkermann, six robes de dames; — Au Tailleur de Roubaix, 137bis, Grande-Rue, un complet garçonnet; — Au Tailleur Populaire, 35, rue de Lannoy, un complet garçonnet; — Everaere, Grande-Rue, un seau hygiénique, un broc; — Desfontaines, Grande-Place, un bon de 40 fr. d'épiceries, — Facques, trois coupes tissus; — Baltus, rue de la Gare, bon pour un chapeau de 25 fr.; — Luy, électricien, rue Pauvrée, une montre; — Anonyme, articles layettes d'enfant, tissus; — Frimat, meubles, Grande-Rue, deux jolis couvre-berceaux, deux chaises enfant; — Deridder, 15bis, rue St-Georges, bon pour 1 kilo de beurre; — Moulard, 7, rue St-Georges, bon pour 10 kil. de pain; — Devlaminck, tailleur, Grande-Place, un coupon tissus; — Venambre, rue du Vieil-Abreuvoir, un vase; — Ducroquet, marcerie, rue du Collège, huit tabliers toile grise; — Anonyme, trois briques pain d'épices, trois paquets chocolat; — Tharin, tissus, 9 à 11, rue d'Alma, une pièce 50 m. tissus pour pantalons; — Blin, 11, rue Racine, coupe tissu; — Plamon, boucher, rue du Curé, bon pour une demi-tête de veau; — Hugo (Au Lilas Blanc), layette et tabliers d'enfants; — Penchaud-Lefebvre, chemisier, rue du Vieil-Abreuvoir, douze chemises, douze cravates soie; — Dexaseelly, rue du Vieil-Abreuvoir, cinq sacs maroquin; — Plouvier, 46, rue St-Pierre, un cadre, un christ; — Toulet, 16, rue des Fabricants, un lot jeux d'enfants; — Delfour, Croix, images et brochures; — Delesalle, rue Pauvrée, une machine à calculer.

Les membres de la Jeunesse Régionaliste, convoqués, par erreur, pour 11 h., sont priés de se trouver à neuf heures dans le péristyle de la Bourse de Commerce.

M. LOUIS WATINE
Chevalier de St-Grégoire le Grand

Il y a un an environ, le Gouvernement français reconnaissait officiellement en nommant M. Louis Watine, chevalier de la Légion d'honneur, les immenses services rendus durant la guerre par notre actif et sympathique concitoyen aux soldats, prisonniers civils et militaires et après guerre aux démobilisés, aux mutilés et aveugles et à la cause si belle des familles nombreuses.

M. LOUIS WATINE
Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand

Nous sommes heureux aujourd'hui d'apprendre que Sa Sainteté Pie XI reconnaissant les services non moins précieux rendus par M. Louis Watine sur le terrain des œuvres catholiques, vient de le nommer chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Homme de cœur et chrétien fervent, le nouveau chevalier collabore efficacement à de nombreuses œuvres catholiques de notre ville. Pour n'en citer que quelques-unes, disons qu'il est fondateur à Roubaix et président de « l'Association de prière et de pénitence » dans laquelle il a réuni plus de 8.000 adhésions dans les 12 paroisses durant l'occupation. Membre du Comité paroissial de l'église Notre-Dame depuis 1910, M. Louis Watine est aussi président des brancardiers de Lourdes (train jaune de Roubaix). Il est également membre titulaire de l'Hospitalité N.-D. de Lourdes.

Après l'armistice, la Croix-Rouge américaine le délégua comme intermédiaire pour procurer aux curés et doyens des régions dévastées notamment de Quesnoy-sur-Deûle, Comines, Warneton, Bousbecque, etc., des secours en nature pour leurs écoles et leurs églises.

Nous prions M. Louis Watine d'agréer nos vives et sincères félicitations pour cette haute distinction qui vient couronner dignement toute une période d'efforts généreux et incessants et féconds en heureux résultats.

Quatre Roubaisiens premiers prix du Conservatoire

Nous apprenons avec plaisir le succès que viennent d'obtenir quatre élèves du Conservatoire national de musique.

Ont été nommés Premiers Prix: MM. Krabasky (classe de violoncelle), Achille Carpentier (classe de clarinette), Alphonse Carpentier (classe de flûte), M. Vandenbrouck (classe de cor).

Nous nous proposons, d'ailleurs, de revenir sur ces succès, auxquels applaudiront tous les Roubaisiens et spécialement les nombreux amateurs que compte notre ville.

Un nouveau millionnaire

Nous apprenons qu'un de nos concitoyens, M. Achille Lecerf, cafetier, 208, rue de Lille, vient de gagner le gros lot d'un million, lors d'un récent tirage d'obligations.

C'est samedi que notre concitoyen a appris l'heureuse nouvelle qui nous a été confirmée à son domicile.

L'ASSASSINAT DE M. RATHENAU. — C'est par une affiche apposée samedi, à 1 h. 30, devant nos bureaux de Roubaix et de Tourcoing, que la population de nos deux villes a appris la nouvelle de l'assassinat de M. Rathenau, survenu à Berlin 2 h. 30 plus tôt. Cet événement a été, comme on le pense, vivement commenté.

LA FETE DE L'UNION DES SOCIETES MUTUALISTES DE ROUBAIX. — C'est aujourd'hui dimanche, à 16 heures, au Square Pierre Catteau, que l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons donne une grande fête mutualiste.

Toutes les sociétés affiliées à l'Union se réuniront à 15 h. 15 au local, boulevard Gambetta, d'où elles partiront en cortège, précédées de l' « Harmonie du Crêchet ».

MORT DES SUITES DE LA GUERRE. — On nous annonce la mort de M. Pierre Bidelle, décédé des suites de maladie contractée aux armées. A ses funérailles qui auront lieu lundi à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, l'U.N.M.R. invite tous ses membres.

ADJUDICATION POUR FOURNITURES A L'HOSPICE DE BLANCHE-MAILLE. — Samedi, à 14 h. 30, la Commission administrative des Hospices a adjugé, sur soumissions cachetées, les fournitures ci-après :

Domestiques. — Adjudicataires. — Beurre frais, M. Castelain, 10 fr. 20; Lait battu, M. Bruynoogha, 0 fr. 17; Lait concentré, en boîtes, non sucré, en caisse de 48 boîtes, M. Spriet-Voreux, 54 fr. 95; Œufs frais, M. Castelain, 448 fr. le 100; Pommes de terre, M. Pruvost, 54 fr. 80; Carottes, M. Pruvost, 80 fr.; Oignons, M. Florin, 75 fr.

Epiceries. — Adjudicataires. — Amidon de maïs, en paquets, M. Delerue, 194 fr. 90; Café vert, M. Delerue, 679 fr.; Chicorée, M. Bauwens, 2 fr. 40; Cristaux de soude, M. Spriet-Voreux, 33 fr. 95; Fromage vieux du pays, M. Decobry, 7 fr. 90; Haricots, M. Fournier, 64 fr. 95; Huile de table surfine, M. Dujardin, 315 fr.; Pois cassés, M. Fournier, 182 fr. 80; Poivre en grains, M. Dujardin, 10 fr. 40; Prunes d'ente, M. Delerue, 449 fr.; Riz de tire qualité, M. Fournier, 84 fr. 35; Savon diaphane, M. Vermeeren-Liétard Co, 1 fr. 20; Sel blanc fin, M. Spriet-Voreux, 36 fr.; Sel blanc gros, M. Spriet-Voreux, 33 fr. 90; Sucre blanc cristallisé, M. Desfontaines, 234 fr.; Sucre blanc en morceaux, M. Delerue, 254 fr. 50; Nouilles, M. Delerue, 189.50; Vinaigre, M. Spriet-Voreux, 0 fr. 85.

Cuirs. — Adjudicataires. — Croupons de vaches lissés du pays, de 4 k. 5 à 5 k., 1re qualité, M. Soetens, 15 fr.; Collets lissés de 4 k. 5 à 5 k., M. Soetens, 7 fr. 75.

Sabots. — Adjudicataires — Sabots pour hommes, M. Wagnon, 3 fr. 35; Sabots pour femmes, M. Wagnon, 3 fr.; Brides pour hommes, 290 m/m sur 32 m/m., M. Wagnon, 0 fr. 70; Brides pour femmes, 290 m/m sur 32 m/m., M. Wagnon, 0.60.

Fourrage. — Adjudicataires. — Avoine du pays, 47 k. à l'hectolitre, M. Fournier, 82 fr. 75; Paille de blé, 1re qualité, M. Fournier, 17 fr. 95; Petit Blé, M. Fournier, 74 fr. 80; Maïs, M. Fournier, 64 fr. 45; Coupage, M. Fournier, 39 fr. 90.

Charbons. — Charbon industriel, Charbon gras criblé, de ménage, Charbon pour boulangerie. — Lots réservés pour essais.

Tissus. — Adjudicataires. — Bazin rayé pour stores, MM. Lehembre frères, 5 fr. 27; Brillanté, id., 3 fr. 63; Calicot blanc en 80 c/m., id., 1 fr. 99; Calicot blanc en 100 c/m., id., 1 fr. 49; Calicot blanc en 140 c/m., id., 4 fr. 63; Calicot écru en 110 c/m., id., 2 fr. 39; Cotonnade pour tabliers en 140 c/m., M. Cauchy, 4 fr. 79; Coutil bleu et blanc en 70 c/m., MM. Lehembre frères, 5 fr. 41; Coutil rayé pour matelas en 140 c/m., id., 6 fr. 06; Coutil noir rayé pour pantalons en 140 c/m., id., 9 fr. 99; Cretonne blanche, id., 3 fr. 07; Cretonne couleur pour chemises, Mme Vve Inglebert, 2 fr. 40; Cretonne écrue en 80 c/m., id., 2 fr. 06; Cretonne écrue en 110 c/m., MM. Deren et A. Leconte, 3 fr. 06; Cretonne écrue en 140 c/m., M. Cauchy, 3 fr. 85; Cretonne écrue en 170 c/m., MM. Deren et A. Leconte, 5 fr. 03; Etoffe lainage pour robes, M. Cauchy, 11 fr. 90; Flanelle blanche en 80 c/m., MM. Lehembre frères, 6 fr. 51; Flanelle coton en 75 c/m., Mme Vve Inglebert, 3 fr. 10; Indienne bleue en 80 c/m., MM. Lehembre frères, 3 fr. 34; Satinine noire jaconas en 75 c/m., id., 1 fr. 96; Molleton Reims marengo en 115 c/m., id., 5 fr. 65; Mousseline double en 120 c/m., M. Cauchy, 4 fr. 39; Veloutine pour robes d'hommes en 80 c/m., MM. Lehembre frères, 2 fr. 81; Piqué pour robes d'enfants en 80 c/m., id., 2 fr. 21 Satin coton noir, MM. Deren et A. Leconte, 4 fr. 69; Serge noire, M. Lehembre, 14 fr. 39; Toile blanche pour couvrelits et tabliers en 180 c/m., id., 6 fr. 97; Toile blanche pour taies d'oreillers en 70 c/m., M. Cauchy, 2 fr. 55; Toile bleue en 105 c/m., M. Lehembre, 3 fr. 88; Toile bleue en 130 c/m., id., 5 fr. 89; Toile crémée pour tabliers en 120 c/m., id., 4 fr. 51; Toile métis pour draps en 200 c/m., id., 9 fr. 26; Toile métis commune en 110 c/m., id., 3 fr. 67; Toile de Vichy à carreaux noir et blanc en 100 c/m (grands carreaux), M. Cauchy, 3 fr. 34; Toile de Vichy à carreaux noir et blanc en 100 c/m (petits carreaux), id., 3 fr. 34; Toile pour nappes coton damassé en 140 c/m, id., 6 fr. 74; Toile grise pour doublures en 105 c/m, M. Lehembre, 3 fr. 69; Toile grise pour palliasses, id., 4 fr. 08; Toile de Vichy à rayures en 100 c/m, id., 3 fr. 71; Wassingues, M. Poissonnier, 1 fr. 65; Bonnets de coton, M. Bodart, 1 fr. 85; Camisoles de coton pour hommes, M. Lehembre, 10 fr. 28; Camisoles de coton pour femmes, id., 9 fr. 35; Camisoles de laine pour bébés, id., 2 fr. 66; Casquettes pour hommes, M. Bourgois, 8 fr.; Essuie-mains 70×75, MM. Lehembre frères, 2 fr. 56; Mouchoirs de poche, 60×60, id., 1 fr. 19; Mouchoirs d'indienne, 50×50, id., 2 fr. 97; Gaze apprêtée en 65 c/m., id., 0 fr. 54; Tangeps en 140 c/m., id., 2 fr. 89.

Mort de M. Arsène Hagard

Président des Anciens Sous-Officiers Français

C'est une physionomie populaire à Roubaix qui disparaît en la personne de M. Arsène Hagard, président de la Société Mutuelle « Les Anciens Sous-Officiers Français », décédé dans la soirée de samedi, en son domicile, rue de Lorraine, 53, à l'âge de 71 ans.

M. ARSÈNE HAGARD
(d'après une photographie prise lors de sa nomination comme président des « Anciens Sous-Officiers Français ».)

Originaire d'Heudicourt (Somme), le défunt était venu bien jeune se fixer à Roubaix. Il ne tarda pas à entrer comme employé dans la maison Louis Dubar, où il se révéla un travailleur infatigable et consciencieux. Durant 37 ans, il resta attaché à cette maison et reçut en récompense la médaille du travail.

En 1894, à la fondation de la Société des Anciens-Sous-Officiers Français, il fut appelé à en prendre la présidence. Sous son énergique impulsion, la Société prit une grande extension, et en 1901 elle fut transformée en Société de Secours Mutuels.

Quelque temps avant la guerre, le gouvernement français lui décernait la médaille d'or de la mutualité, en reconnaissance des remarquables services rendus à la cause mutualiste.

Homme de bien, M. Hagard s'est dépensé sans compter pour sa société, à laquelle d'ailleurs il a donné toute son activité et le meilleur de son temps.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures, en l'église Saint-Antoine de Padoue d'où, suivant un désir formulé par le défunt, le corps sera transporté à Heudicourt (Somme), où aura lieu l'inhumation.

Nous présentons à la famille de M. Hagard, nos plus vives condoléances.

HALLE FLIPO: Beurre extra supérieur 12.50. Fromages : Gruyère 7 et 9. Hollande 6 à 9. Chester extra 8. Bleu 8. Gouda 8. Petits jambons, qualité recommandée 10 et 11. Biscuits très fins 8 et 9. Café 8.50. Margarine 4.25. 92239d

GRAND JEU DE BOULES A LA PLATINE, AU PROFIT DES MUTILÉS DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — On nous prie d'insérer la quatrième liste de souscription :

A. Houzet Denis fils, 15 fr.; F. Heim, 5 fr.; L. Desfontaines, 20 fr.; H. Hennebois, 5 fr.; A. Debras, 15 fr.; J. M. Bossut père et fils, 25 fr.; Masurel fils, 50 fr.; Delebois et Walbaum, 20 fr.; Dumont et Cie, 50 fr.; A. Moreau, 10 fr.; H. Valcke-François, 20 fr.; Maurice Glorieux, 20 fr.; Wenz et Cie, 50 fr.; Crombé frères, 15 fr.; C. et J. Pollet, 50 fr.; G. Demarchelier, 10 fr.; Penchaud-Lefebvre, 10 fr.; G. Dillies, 5 francs; René Landauer, 5 fr.; Paul Frémont, 10 fr.; J. Lemaire et frères, 20 fr.; E. Leuridan, 5 fr.; G. Lécaille, 20 fr.; Louis Vanelder, 1 fr.; H. Fontier-D'Halluin, 10 fr.; Degallaix, entrepreneur, 50 fr.; Mme Barenne, 5fr.; Société anonyme des Etablissements Sion frères, 25 fr.; L. Nys, 10 francs; Lebeau et Cie, 20 fr.; Dekyvère, Sonneville et Cie, 50 fr.; Société L'Alliance, 50 fr.; L. Charlot, 20 fr.; Crédit Commercial de France, 25 fr.; R. Mangin, 20 fr.; Crédit Lyonnais, 20.00; Crédit du Nord, 20 fr.; Société Générale, 20 fr.; Comptoir National d'Escompte de Paris, 20 fr.; Banque Nationale de Crédit, 20 fr.; Désiré Lepers, 20 fr.; Devrancq Th., 5 fr.; Lepers Achille, 5 fr.; M. Naessens et G. Martin, 20 fr.; Emile Liagre (rectification), 20 fr. A. Février et Cie, un pantalon, valeur 45 fr.; Belmère (allumettes), Croix, 10 fr.

Les dons sont toujours reçus au siège du Comité, 13, rue Pierre-Motte.

A LA GLANEUSE, 17, Couteur St-Martin. — Rayons de chaussures, bonneterie, confections. GRAND RABAIS. 922424

UNE ARRESTATION. — En vertu d'un mandat d'arrêt pour vol, émanant de M. le juge d'instruction de Saint-Pol, le service de la sûreté a procédé, samedi matin, à l'arrestation de Mlle Marguerite Coemans, 22 ans, originaire d'Hasselt (Belgique).

Marguerite Coemans a été fédérée au Parquet de Lille.

VOL D'UNE PIÈCE DE TISSU. — MM. Loucheur frères, marchands de nouveautés, Grand'Rue, ont déposé une plainte pour vol d'une pièce de 31 mètres de soie blanche, d'une valeur de 1.000 francs environ, commis à leur préjudice.

Cette pièce se trouvait sur l'un des comptoirs du magasin et a été volée pendant que les vendeuses étaient occupées à la caisse.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 5e arrondissement.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Aujourd'hui dimanche 25, à 10 h., messe solennelle chantée par M. le chanoine Masure; la Chorale des Hommes exécutera une très belle messe à quatre voix, de M. Jean Rostichet, l'excellent organiste de la paroisse. (Soli par MM. Verneuil, Duthile, Fiévet et Merchez); à 16 h., vêpres solennelles présidées par M. le chanoine Dufée; allocution par le R. P. Robbe; procession avec costumes.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Pierre Boulanger, industriel, avenue des Martronniers, à Croix, pour excès de vitesse, boulevard Gambetta; Raymond Prouvost, 15 ans, écolier, rue Henri-Boesnt, pour défaut de plaque d'identité à son vélo.

LES VOYAGES DE FAMILLE ET LES VOYAGES DE NOCES
sont organisés dans les meilleures conditions par "EXPRINTER"
VOYAGES PRATIQUES
83, Rue Nationale, LILLE (Tél. 17.97). 9137j

ELLE FAIT SENSATION la
MOTO LÉGÈRE
MONET GOYON
Agence : Léon Dupriez, 162, rue du Tilleul, Rx

CROIX

La remise d'un drapeau aux Combattants belges

aujourd'hui dimanche, à 15 h., Grand'Place

Les Combattants Belges de Croix-Wasquehal s'uniront aujourd'hui dimanche, pour recevoir des mains de M. Fairon, conseil de Belgique, leur drapeau.

Les camarades de combat des villes environnantes, tant Français que Belges, leur apporteront un témoignage d'amitié en participant à la fête organisée en leur honneur.

Les sociétés locales, de musique et de gymnastique, se joindront également à eux pour reconnaître, par leur présence, l'héroïsme et la ténacité légendaire des « petits soldats belges » de la Grande Guerre. La musique militaire du 3e de ligne de Gand, une phalange très appréciée dans la région, sera reçue à Croix à cette occasion.

La population de Croix-Wasquehal, elle aussi, voudra témoigner son admiration pour les défenseurs, d'un sol violé. En pavoisant aux couleurs nationales des deux pays, unis par la défense d'un front commun, et en assistant aux manifestations de la journée, les habitants montreront qu'ils n'ont pas oublié les heures sublimes de la guerre.

Le programme de la Fête

Nous rappelons, dans ses grandes lignes, le programme de la journée:

8 h. 30, église St-Martin, messe et bénédiction du drapeau. — 9 h. 30, réception à la gare de la musique militaire. — 11 h., salle des fêtes, vins d'honneur. — 12 h., Grand'Place, concert de la Musique municipale. — 13 h., banquet. — 15 h., Grand'Place, remise du drapeau. — 15 h. 30, départ du cortège. — 17 h., Grand'Place, concert de la musique militaire; à l'issue du concert, fête de gymnastique par « La Patriote ».

Une quête sera faite au profit des œuvres philanthropiques de la section.

DUCASSE SAINT-PIERRE. — C'est aujourd'hui, dimanche 25, qu'a lieu la ducasse du populeux quartier Saint-Pierre. A cette occasion, de nombreux forains se sont installés.

UN OUVRIER BLESSÉ A LA MAIN. — A l'usine Holden, un ouvrier, Victor Doyen, 27 ans, rue de Bapaume, cour Broux, 3, a été blessé à la main droite en graissant une machine. Un mois de repos.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Paiement des secours au Ravitaillement, contour Saint-Martin, mercredi, de 8 à 11 h.

DERNIÈRE HEURE

L'ASSASSINAT DE M. RATHENAU

Scènes violentes au Reichstag

LA GAUCHE REJETTE SUR HELLFERICH LA RESPONSABILITÉ MORALE DU CRIME

Berlin, 24 juin. — On peut sans aucune exagération qualifier d'énorme l'émotion produite par le meurtre de M. Rathenau.

Cette émotion s'est manifestée immédiatement au Reichstag où elle a provoqué les scènes les plus violentes.

A la Commission fiscale où M. Helfferich allait prendre la parole, M. Bernstein, à la nouvelle du meurtre, lui crie: « C'est vous le meurtrier! » Toute la gauche entoure les poings levés M. Helfferich qui quitte la salle le visage blême.

Le général Schock, député nationaliste, prononce, dans la salle des Pas-Perdus, quelques paroles provocantes. Plusieurs députés se précipitent sur lui, le traitant de meurtrier et il est obligé de s'enfuir.

Un député nationaliste Van Brunighause ayant déclaré comique l'émotion des parlementaires, est violemment jeté hors de la salle.

UN INCIDENT

Berlin, 24 juin. — Au moment où le président M. Loeb annonce que la séance ne commencera qu'à trois heures, et que la salle doit être immédiatement évacuée, M. Unterleitner, député socialiste majoritaire, s'avance avec un énorme bouquet de roses et de feuilles de chêne, avec un ruban portant cette inscription: « A M. Helfferich, le défenseur de l'honneur allemand ». Il annonce que ce bouquet vient d'être apporté par un jeune homme de 18 ans. On se précipite sur le porteur que la police arrête aussitôt. On apprend ensuite que ce bouquet avait été remis par la Ligue germano-sud américaine à l'occasion du discours prononcé, hier, par M. Helfferich.

Les femmes députées de gauche crient: « Vous n'êtes pas des hommes pour avoir laissé aller jusque-là! »

L'éloge de M. Rathenau au Reichstag

Berlin, 24 juin. — La séance du Reichstag s'ouvre à 3 h. au milieu d'un grand tumulte. La gauche veut obliger M. Helfferich à quitter la salle, mais celui-ci se cramponne à son siège. Comme le chancelier fait remarquer à l'extrême droite qu'elle ne peut pas chasser un député à quitter la salle, celle-ci lui crie: « Vous êtes le prochain sur la liste! »

Le président Loebe arrive enfin à prononcer une allocution, où il flétrit le meurtre.

A la fin de cette allocution, toute la gauche crie avec enthousiasme: « Vive la République! » Le chancelier fait ensuite l'éloge de M. Rathenau et déclare:

Malheur à ceux qui ont troublé par ce meurtre cette grande œuvre de réconciliation des nations. L'œuvre qu'il s'était proposé d'accomplir, à savoir de sauver le peuple allemand sous le régime républicain, ne doit pas être interrompue par sa mort.

A la Chambre prussienne

A la Chambre prussienne, après une scène violente, un député nationaliste qui veut prendre sa place au bureau, est expulsé de force.

Tous les orateurs et à leur tête le président de la Chambre déclarent indispensables des mesures énergiques contre la réaction.

Un député nationaliste veut prendre la parole, mais elle lui est retirée en présence de l'indignation de la Chambre.

La fête de Potsdam interdite

Berlin, 24 juin. — Cet après-midi, Hindenburg est arrivé à Potsdam, où il doit prendre part, de concert avec le prince Eitel Frédéric, à la fête de Potsdam. La Reichwehr doit défiler avec sa musique, et la police de sûreté assurer des barrages. Mais la police a interdit ces manifestations. Les ouvriers de Potsdam quittent en masse les ateliers en signe de protestation.

Le fameux Escherisch est bien arrivé à Berlin ce matin avec tout son état-major, comme on l'a annoncé à la Chambre prussienne, afin de prendre part à cette fête de Potsdam.

On croit savoir que le gouvernement va établir des tribunaux d'exception, proclamer l'état de siège, et interdire les fêtes de régiment.

A trois heures s'ouvre la séance de deuil du Reichstag et à 7 heures le gouvernement donnera lecture d'une déclaration. Demain à midi, le Reichstag se réunira à nouveau.

Une manifestation en faveur de la république

Berlin, 24 juin. — Les partis socialistes majoritaire, indépendant et communiste organisent pour demain dimanche à 11 h. heures, au Lustgarten une manifestation commune pour la République.

300.000 marks à celui qui découvrira les meurtriers

Paris, 24 juin. — Le Président Ebert a interrompu ses vacances dans la Forêt Noire et a décidé de rentrer d'urgence à Berlin.

Une récompense provisoire de 300.000 marks est promise à quiconque contribuera à la découverte des assassins de M. Rathenau.

Les funérailles du maréchal Wilson

Londres, 24 juin. — C'est lundi qu'auront lieu les funérailles du maréchal Wilson. Ce seront des funérailles nationales: 3.000 soldats feront partie du cortège qui accompagnera le cercueil, depuis le domicile du maréchal jusqu'à la cathédrale Saint-Paul, où sera célébré le service religieux.

La dépouille mortelle du maréchal sera déposée dans la crypte de la cathédrale Saint-Paul, à côté du cercueil du maréchal Wolsley et de celui du maréchal Roberts.

975.000 francs réclamés à une société filiale de la B. I. C.

Paris, 24 juin. — Une plainte, sur constitution de partie civile, vient d'être remise à M. Devise, juge d'instruction, contre les administrateurs d'une société maritime et commerciale, filiale de la B. I. C., par un créancier d'une somme de 975.000 francs contre cette société.

La semaine prochaine, les administrateurs de cette société seront entendus par le juge d'instruction.

Le Congrès international des Syndicats chrétiens à Insbruck

M. Zirnheld a prononcé le discours de clôture

Insbruck, 24 juin. — Le Congrès international des Syndicats chrétiens, après une discussion des rapports sur la situation actuelle de la classe ouvrière, a adopté une résolution affirmant la solidarité morale et économique entre les peuples et demandant que les principes chrétiens dominent les relations internationales.

Le Congrès était présidé par M. Zirnheld, président de la Confédération française, qui a prononcé le discours de clôture, soulignant l'unité internationale syndicale chrétienne.

Escroqueries au préjudice de l'Etat

Une arrestation

Paris, 24 juin. — Sur Commission rogatoire du juge d'instruction de Saint-Quentin, des perquisitions ont été effectuées hier chez un certain nombre d'architectes impliqués dans des poursuites engagées pour escroqueries au préjudice de l'Etat cont